

POUR QUE CHAQUE BIEN PERDU
SOIT UN BIEN RETROUVÉ

NO-LOST C'EST :

UN NUMÉRO :

POUR IDENTIFIER VOS BIENS
ET VOS ANIMAUX

UN LIEN INTERNET :

POUR VOUS CONTACTER
EN MOINS DE 2 MIN

125125125
www.no-lost.fr

A apposer partout où vous le souhaitez
grâce à des étiquettes autocollantes
et thermocollantes



RAPIDE :

100% DE CHANCES DE VOUS CONTACTER
EN MOINS DE 2 MIN

SIMPLE :

1 NUMÉRO, 1 SITE POUR VOUS IDENTIFIER
ET VOUS RETROUVER

PRATIQUE :

1 NUMÉRO POUR TOUTE UNE FAMILLE OU
TOUTE UNE ENTREPRISE

ANONYME :

PAS DE NOMS, PAS D'ADRESSE, PAS DE
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE. SEULEMENT UN
NUMÉRO A 9 CHIFFRES

ÉCONOMIQUE :

PAS BESOIN DE CHANGER D'ÉTIQUETTE CHAQUE
ANNÉE TANT QUE LE BIEN RESTE DANS LA MÊME
FAMILLE OU LA MÊME ENTREPRISE

ADHÉREZ A NO-LOST, C'EST ADHÉRER A UN SYSTÈME SIMPLE ET EFFICACE

Pour plus d'informations ou adhérez au système NO-LOST , rendez-vous sur notre site : www.no-lost.fr
Notre équipe reste à votre disposition pour toutes questions complémentaires à contact@no-lost.fr

Vous avez perdu un bien ou un animal identifié par un numéro No-lost :

Dès qu'une personne/ entreprise / service public aura trouvé votre bien ou votre animal, celle-ci ou celui-ci pourra en moins de 2 min vous en informer via notre site grâce à votre numéro unique.

- Gain de temps
- Plus de problème d'identification
- Plus de problème pour vous joindre
- Plus besoin de se rendre chez le vétérinaire

En facilitant votre identification et la façon de vous contacter, vous facilitez le retour de vos biens ou animaux

Vous avez trouvé un bien ou un animal identifié par un numéro No-lost :

- Ne recherchez le nom du propriétaire d'un bien ou d'un animal.
- Rendez-vous directement sur notre site : www.no-lost.fr
- Entrez le numéro unique trouvé
- En moins de 2 min, vous pouvez informer le propriétaire que vous avez un bien ou un animal lui appartenant.
- Votre anonymat est respecté ; mentionné seulement les coordonnées avec lesquelles il peut vous recontacter pour récupérer son bien ou le lieu où il peut récupérer son bien ou son animal.

POUR ADHÉRER A NO-LOST, RIEN DE PLUS SIMPLE :

1. Rendez-vous sur www.no-lost.fr
2. Inscrivez-vous, choisissez votre abonnement, vos options et payer en ligne.
3. No-lost vous transmet votre numéro unique
4. Apposez votre numéro unique partout en imprimant directement des étiquettes via votre espace client sur les supports de votre choix

Ou

Rendez-vous dans notre boutique :

Il vous sera proposé des étiquettes thermocollantes, autocollantes de différentes couleurs et de différentes tailles.

NE LAISSEZ PLUS PLACE AU HASARD
LA VALEUR DE NOS BIENS ET DE NOS ANIMAUX N'A PAS DE PRIX
OPTEZ POUR LA SIMPLICITÉ ET L'EFFICACITÉ



NO-LOST
PERDU C'EST RETROUVÉ

www.no-lost.fr

Pour toutes questions, veuillez écrire à contact@no-lost.fr

ou sur www.no-lost.fr rubrique CONTACT

